■ **Rochelle Batista Sàrl**, à Sion, rue du Scex 45, 1950 Sion, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 23. 09. 2002. But: exploitation d'un tea-room, boulangerie-pâtisserie. La société peut acquérir des immeubles pour des opérations liées à son but et peut également prendre des participations dans des sociétés. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger et se charger de toutes les opérations et fonctions qui sont de nature à développer son but. Capital social: CHF 20'000.--. Faits qualifiés: apport en nature : selon contrat du 23.09.2002, de Carlos Alberto Da Fonseca Baptista et de Joao Paulo Ribeiro Baptista, deux véhicules d'une valeur totale de CHF 17'776.-- accepté pour ce montant et imputé sur les parts sociales qui leur sont remises. Organe de publication: bulletin Officiel du Canton du Valais et, quand la loi l'exige, la FOSC. Personnes inscrites: Da Fonseca Baptista, Carlos Alberto, citoyen portugais, à Conthey, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 1'000.--; Ribeiro Baptista, Joao Paulo, citoyen portugais, à Conthey, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour une part sociale de CHF 19'000.--. Capital social entièrement libéré.
Journal no 1465 du 30.09.2002
(00674314 / CH-626.4.007.409-7)